

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR
Société anonyme au capital de 14.234.997,50 euros
Siège social : Spaces Les Halles - 40, rue du Louvre 75001 Paris
RCS Paris B 602 036 782

C O M M U N I Q U E

PROROGATION EXCEPTIONNELLE DE LA PERIODE D'OBSERVATION DE LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE

Paris, le 7 juillet 2021

Par jugement prononcé le 6 juillet 2021, le Tribunal de Commerce de Paris a décidé de la prorogation exceptionnelle de la période d'observation de la procédure de sauvegarde dont bénéficie EEM pour 6 mois (soit jusqu'au 06/01/2022) et de maintenir la SCP THEVENOT PARTNERS prise en la personne de Maître Christophe Thevenot en qualité d'Administrateur judiciaire avec mission d'assistance et BDR & Associés prise en la personne de Maître Xavier Brouard en qualité de Mandataire judiciaire .

À propos d'Electricité et Eaux de Madagascar

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Eurolist C NYSE Euronext Paris (ISIN FR0000035719).

Electricité et Eaux de Madagascar détient la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIP, agissant directement et indirectement via la SNC Paris Croix des Petits Champs, et la SARL Les Vergers, société immobilière ayant la qualité de marchand de biens. Electricité et Eaux de Madagascar détient une participation dans Gascogne qui en fait un des plus importants actionnaires de cette société cotée sur Eurolist C.